



Syndicat de l'enseignement du Saguenay (CSQ)

895, rue Bégin, Chicoutimi (Québec) G7H 4P1

Téléphone : 418-549-8523

Télécopieur : 418-549-9966

Z05_saguenay@csq.qc.net

www.sessaguenay.net



2 mars 2010 ■ Vol. 38 #13

NOS DEMANDES vs LES OFFRES PATRONALES ***CIBLE 3 - LA PRÉCARITÉ***

La demande FSE

Les solutions avancées par la FSE ont pour objectif de rendre moins pénible la précarité des enseignantes et des enseignants. Nous demandons de faciliter l'accès à des contrats à temps partiel et de redéfinir ces contrats pour y inclure toutes les tâches faisant partie de la tâche éducative en plus de la prestation de cours et leçons (récupération, encadrement, surveillance). À l'Éducation des adultes et en Formation professionnelle, nous voulons introduire des dispositions qui tiennent compte de toutes les heures d'enseignement pour « générer » des permanences.

La mise en place de nos revendications permettrait d'offrir plus rapidement des tâches sous contrat avec les avantages des contrats réguliers à temps plein, à l'exception de la reconduction tacite.

L'offre patronale

La partie patronale propose des mesures visant à précariser davantage les enseignantes et enseignants, même celles et ceux qui sont réguliers. Par exemple, se soustraire aux listes de priorité et de rappel, déclarer les excédents par discipline, étendre la mobilité à la grandeur du territoire de la commission ou d'une autre commission scolaire, élargir la règle du 50 km, ne comptabiliser que les jours travaillés pour accéder à la permanence et retirer les planchers d'emploi à l'éducation des adultes et en formation professionnelle. Leurs demandes sont en totale contradiction avec leur discours de valoriser la profession enseignante. On n'y retrouve rien pour améliorer le sort des enseignantes et enseignants à statut précaire au secteur des jeunes, à l'Éducation des adultes et en Formation professionnelle.

ACTION ET MOBILISATION

La première semaine de la 2^e étape de notre plan de mobilisation FSE s'est déroulée avec succès car la grande majorité des membres ont participé aux différentes opérations à chaque jour de la semaine. Ces actions ont pour seul but de démontrer notre solidarité syndicale et l'appui à notre équipe de négociation.

Les enseignantes et les enseignants de la FP au travail pendant la semaine de relâche continueront les actions. Les membres des autres secteurs poursuivront cette 2^e étape dès leur retour et ce jusqu'au 26 mars 2010.

La personne déléguée de votre école ou de votre centre reçoit régulièrement des précisions sur la mise en œuvre des opérations. N'hésitez pas à communiquer avec elle pour d'autres informations.

Les responsables de l'action et de la mobilisation préparent déjà la 3^e étape de notre plan pour accélérer le travail aux tables de négociation si nécessaire. L'opération « La caravane se promène! » devrait débuter le 29 mars en Montérégie. La thématique proposée pour cette opération est une course à relais où le flambeau de la négociation est passé d'une région à l'autre pour se terminer le 20 avril à l'Assemblée nationale à Québec. Elle sera au Saguenay-Lac-St-Jean le lundi 19 avril prochain. Vous serez donc invités à une grande **manifestation régionale** en fin de journée. Placez ce rendez-vous à votre agenda...

Suivez le déroulement de la négociation au www.sessaguenay.net où vous trouverez une foule de liens et d'informations (La FSE, la CSQ, le SISF et le Front commun en négo, les Info-négo, Négociations 2010 à la Une, etc.)

AVANT LE 1^{er} AVRIL

Assurez-vous de :

- Recevoir les critères de répartition des fonctions et responsabilités de votre école ou de votre centre.
- Faire votre demande de congé sabbatique à traitement différé, de retraite progressive ou de congé sans traitement pour la prochaine année scolaire.
- Remettre tous les documents officiels pour appuyer votre demande de reclassement (scolarité).

MODIFICATIONS AU RÉGIME PÉDAGOGIQUE PÉTITION TRÈS IMPORTANTE

Une pétition circule présentement dans les écoles et les centres pour demander à la ministre de retirer son projet de règlement modifiant les régimes pédagogiques qui apporterait des changements au calendrier scolaire. Assez d'encre a déjà coulé démontrant la nécessité de contrer la mise en place des mesures envisagées par la ministre de l'Éducation.

Pour que cette pétition porte ses fruits, nous devons avoir un nombre plus que significatif de signatures. Nous vous invitons donc à la signer et à la faire signer pour que notre message soit parlant. La ministre se montre présentement intraitable dans ce dossier, prétextant qu'elle consulte elle-même des enseignantes et des enseignants à l'occasion de sa tournée des régions. Selon elle, les enseignantes et les enseignants sont très heureux de son projet car il ne sera plus nécessaire de se cacher pour faire des activités étudiantes la fin de semaine. Nous devons lui démontrer à quel point elle fait fausse route et que nous n'apprécions guère ses façons de faire, surtout en période de négociation.

REPORT DU COURS PROJET INTÉGRATEUR

Le MELS a fait savoir aux commissions scolaires que l'application obligatoire du cours Projet intégrateur était reportée. Le message était accompagné d'une lettre de la ministre qui ajoutait une année supplémentaire d'expérimentation. Toujours selon Mme Courchesne, le prolongement permettra d'évaluer ce programme et d'y apporter les ajustements requis et peut-être de le proposer sur une base optionnelle.

Malgré l'arrivée tardive de cette nouvelle, nous devons nous féliciter de cette décision qui ne se serait pas concrétisée sans l'acharnement de la Fédération dans ce dossier.

« Je pense qu'il y a trop d'enfants en difficulté dans les classes »

Michèle Courchesne, 15 février 2010

VISITE DE RÉJEAN PARENT DANS LA RÉGION

**« Soyez fiers de ce que vous faites
vous construisez l'avenir du Québec! »**

C'est avec ces mots que l'on résume le mieux la visite de Réjean Parent à l'école Félix-Antoine-Savard le 18 février dernier dans le cadre de sa tournée régionale.

Le président de la CSQ était dans la région pour rencontrer les membres. Après un déjeuner avec l'AREQ, des visites et un dîner en milieu hospitalier, il a consacré son après-midi au domaine de l'éducation, visitant une école primaire et une école secondaire à Jonquière avant de rencontrer les enseignantes et les enseignants de l'école Félix-Antoine-Savard immédiatement après la sortie des élèves. Au cours de cette rencontre, M. Parent a répondu aux questions des enseignantes et des enseignants et a également écouté leurs témoignages portant sur la réalité vécue dans le milieu scolaire.

Par la suite, M. Parent s'est rendu à un 5 à 7 organisé en son honneur par les syndicats de la région affiliés à la CSQ. À cette occasion, il en a profité pour répéter que les enseignantes et les enseignants, comme les autres travailleuses et travailleurs de la fonction publique québécoise devait être fiers de leur apport à notre société. Par la suite, il a également accepté, au nom de la CSQ et avec beaucoup d'émotion, un document historique pour les enseignantes et les enseignants du Québec.

Une enseignante du SES lègue un document historique à la CSQ

En juillet 1937, Laure Gaudreault avait invité à La Malbaie des institutrices à un congrès visant à fonder la première fédération d'enseignantes ou d'enseignants au Québec. Une des institutrices ayant assisté à ce congrès, Marguerite Ferland, était la grand-mère de Nancy Boutin, une enseignante du Centre Laure-Conan. Mme Ferland avait conservé le programme souvenir de cet important congrès et sa petite-fille a décidé de léguer à la CSQ la seule copie originale connue de ce document. Des institutrices de trois syndicats de la région avaient participé à ce congrès historique : Chicoutimi, Jonquière et Alma. Le document devrait être bientôt disponible en version électronique sur notre site.

AGENDA

CONSEIL DES PERSONNES DÉLÉGUÉES

16 mars 2010, Hôtel le Montagnais

Inscription : 18 h 30, début de la réunion : 19 h